



#S7CANADA



FAIRE PROGRESSER LA SCIENCE POUR LA SOCIÉTÉ : SANTÉ, MIGRATIONS ET TECHNOLOGIES SOMMET DES ACADÉMIES DES SCIENCES DU S7 | 6-8 MAI 2025 | OTTAWA (ONTARIO), CANADA UN CADRE MIGRATOIRE VIABLE

DÉFINITION DE LA QUESTION

Les migrations font partie de la condition humaine. Elles touchent directement ou indirectement toutes les populations et tous les endroits dans le monde. L'objet de notre réflexion, les migrations internationales, concerne les personnes qui quittent leur pays d'origine pour s'installer dans un autre pays, de manière permanente ou temporaire. À l'heure actuelle, on estime à un peu plus de 304 millions le nombre de migrants internationaux, c'est-à-dire les personnes qui ont quitté leur pays d'origine pour s'installer dans un autre pays de manière permanente (pour une période d'au moins un an) ou temporaire (de 3 à 12 mois). Cela représente une augmentation de 74 % par rapport à l'année 2000¹. Les travailleurs migrants et les personnes déplacées de force en constituent les deux groupes les plus importants. Ces catégories ne sont pas exclusives, bien que certaines classes de travailleurs soient souvent considérées comme souhaitables à des fins de migration durable et de planification démographique².

La question de savoir ce qui rend un cadre migratoire « viable » est complexe et fait intervenir toute une série de facteurs. Un processus migratoire international viable garantirait une répartition équilibrée des coûts et des avantages entre les personnes, les sociétés et les États concernés. Pour les pays d'accueil, le discours qui est souvent entendu actuellement souligne l'importance de la cohésion sociale, et nombreux sont ceux et celles qui soutiennent qu'une intégration adéquate des immigrants n'est pas possible sans sentiment d'appartenance et de participation à un projet commun³. Les pays d'origine se demandent dans quelle mesure l'émigration peut être viable pour eux compte tenu de la perte associée de compétences et de ressources, de la fragilisation des entrées de fonds, de l'affaiblissement des liens entre les diasporas et leurs pays d'origine et de la fuite générale des cerveaux qu'engendrent les fortes disparités économiques et démographiques internationales. Pour les personnes qui migrent, les priorités sont la sûreté et la sécurité pour elles-mêmes, leurs familles et leurs communautés, l'emploi, la dignité et le respect fondamental et la reconnaissance de leurs droits.

La capacité de chaque pays et région d'offrir un avenir sûr, sécurisé et prospère à leurs citoyens et à la communauté internationale est mise à l'épreuve par les facteurs multiformes à l'origine des migrations, tels que les conflits armés, la volatilité économique croissante, la précarité de l'emploi, l'instabilité politique, la dégradation de l'environnement, le changement climatique, la discrimination fondée sur le genre et l'intolérance religieuse. Ces facteurs peuvent conduire à une vulnérabilité sociale, économique et culturelle aiguë qui peut avoir pour effet d'entraîner des migrations – voulues, forcées ou imposées par coercition.

1 Les données qui sous-tendent ce chiffre proviennent du bilan International Migrant Stock 2024. <https://www.un.org/development/desa/pd/content/international-migrant-stock>

2 Deux études ont servi de base à cette estimation : l'*État de la migration dans le monde 2024* de l'OIM (Organisation internationale pour les migrations) <https://publications.iom.int/books/world-migration-report-2024> et *Global Trends : Forced Displacement in 2023*, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) <https://www.unhcr.org/global-trends-report-2023>.

3 OECD (2024), *OCDE (2024), Perspectives des migrations internationales 2024*, Éditions OCDE, Paris, 106, <https://doi.org/10.1787/4fa9de98-fr>.

APPROCHES PRAGMATIQUES EN MATIÈRE DE MIGRATION

Les questions relatives aux politiques migratoires qui seraient les plus appropriées, les plus efficaces et les plus viables sont chargées de tensions qui peuvent se manifester, par exemple, par des crimes haineux visant des immigrants individuels et des communautés d'immigrants. Ces questions reposent implicitement sur des hypothèses concernant les bénéficiaires des migrations, comme les sociétés d'origine, les sociétés d'accueil, les migrants individuels, leurs familles et leurs communautés) et sur la finalité de toute politique migratoire. Les buts et les objectifs des migrants peuvent s'accorder avec ceux des citoyens existants des pays d'accueil sur le plan économique, des valeurs et du regroupement familial, mais des divergences marquées peuvent apparaître lorsque l'immigration cause des problèmes d'équilibre du marché du travail ou soulève certains enjeux liés à la classe, à la race et à l'identité sociale et/ou de genre d'une personne ou d'un groupe. Ces enjeux exposent des tensions qui peuvent être encore aggravées par les lois et les règlements qui sont censés encadrer et réglementer la circulation des personnes. Il suffit de penser aux politiques en vigueur dans les pays souvent qualifiés de « sociétés coloniales blanches », comme les États-Unis, l'Australie et le Canada. Jusqu'à la fin des années 1960, ces pays ont favorisé une immigration blanche au détriment des migrants d'autres origines.

Les politiques d'immigration sont souvent articulées autour de catégories de mouvements censées refléter une hiérarchie établie des besoins (en matière de main-d'œuvre par exemple) et les raisons pour lesquelles les gens migrent et la manière dont ils le font, mais la réalité vécue par les personnes en transition d'un pays à un autre est complexe. Les États d'accueil utilisent des catégories de classification des migrants (réfugiés, travailleurs, étudiants, conjoints) pour restreindre ou réglementer les mouvements de populations à travers les frontières régionales, nationales ou internationales, mais les migrants ne peuvent pas tous correspondre parfaitement à ces catégories souvent étroites. Les personnes possèdent intrinsèquement des identités multiples et changeantes – une personne peut être migrante, certes, mais peut-être aussi être une femme, une mère et un médecin. De plus, la distinction entre migration volontaire et involontaire est complexe et implique souvent des degrés de choix et de coercition qui varient selon le contexte. L'augmentation du nombre de migrants « sans papiers » s'explique par le fait que les paysages juridiques de plus en plus complexes et la gouvernance restrictive des migrations font que les gens sortent plus facilement des catégories officielles de mouvements autorisés. Cela encourage les États à adopter de nouvelles mesures, qui peuvent elles-mêmes être insoutenables sur le plan de la cohérence politique et des ressources disponibles. En ce qui concerne la cohésion sociale, les régimes de plus en plus complexes de gestion des mouvements migratoires posent problème, car ils effacent et taisent l'agentivité des migrants, limitent la mobilité de la main-d'œuvre, entravent l'intégration et exercent une pression importante (et supplémentaire) sur les bureaucraties des pays d'accueil pour qu'elles « catégorisent » les migrants. Le fait que les avantages pour un pays peuvent être un désavantage pour un autre est également souvent ignoré.

LES MIGRATIONS COMME VOIES POSSIBLES VERS LA VIABILITÉ DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE

La viabilité du cadre migratoire exige que toutes les parties concernées comprennent – ou s'efforcent de comprendre – les complexités inhérentes à la décision d'une personne de franchir des frontières internationales et les motivations que peut avoir un pays d'accueil d'ouvrir des canaux d'immigration. Pour être viables, les stratégies doivent tenir compte du déséquilibre démographique qui existe entre les pays riches et les pays pauvres et de son impact sur le marché du travail national. Les catégories juridiques de réfugiés et de travailleurs migrants ne rendent pas toujours compte de la complexité de la réalité. Cependant, les pays ont l'obligation légale et morale de faire la distinction entre les divers motifs de migration. Sur le plan juridique, la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés prévoit des protections pour les réfugiés, notamment contre le refoulement, et insiste sur le fait qu'aucune personne cherchant refuge ne doit être renvoyée avant que son cas n'ait été évalué. Elle oblige les pays d'accueil à protéger les droits des personnes qui ne sont pas protégées, volontairement ou non, par les pays d'origine. Lorsque les limites deviennent floues, par exemple lorsque des personnes ont des difficultés économiques dans leur pays d'origine en raison de leur origine ethnique, de leur orientation sexuelle ou du changement climatique, les pays d'accueil doivent examiner attentivement ce qui distingue une personne migrante d'une personne réfugiée. Dans ces circonstances, les pays d'accueil ont l'obligation de fournir les protections politiques nécessaires aux personnes que le pays d'origine ne peut ou ne veut pas protéger, et de leur offrir des possibilités d'emploi adaptées à leurs compétences.

PERTURBATION DES DÉMOCRATIES PAR LA DÉSINFORMATION

La désinformation, qui inclut notamment la diabolisation des effets de l'immigration et la diffusion de fausses informations à ce sujet, cause un préjudice important aux sociétés d'accueil et aux migrants individuels en compromettant la capacité des migrants de franchir les frontières en toute sûreté et sécurité. De plus, à un certain degré, la désinformation sur les coûts supposés de l'immigration pour les pays d'accueil et la menace qu'elle représente pour le système de justice dont dépendent les citoyens pour la bonne gouvernance de leur société mine la confiance que peut avoir le public dans les principes démocratiques et érode la cohésion sociale. Par ailleurs, la désinformation sur les possibilités offertes aux migrants dans les pays d'accueil crée des attentes irréalistes quant à ce que sera leur vie à leur arrivée. La lutte contre la désinformation exige de l'ensemble du spectre politique un engagement à long terme. Il faut veiller à ce que le langage utilisé à propos des immigrants et de l'immigration ne suscite pas ni n'encourage un clivage social. La perpétuation involontaire des stéréotypes et des mythes sur les immigrants entrave leur intégration socioéconomique, ce qui est particulièrement préjudiciable aux

jeunes, qui se retrouvent souvent pris entre deux mondes, voire plus. En outre, les migrations de retour étant fréquentes, le fait pour l'État d'accueil d'offrir une expérience positive peut favoriser un changement durable et formateur dans les États d'origine, en particulier pour les femmes, les enfants et les jeunes, ainsi que les minorités sexuelles.

DÉGRADATION DE L'ÉCOSYSTÈME MONDIAL DE LA RECHERCHE

En tant qu'académies des sciences des pays du G7, nous sommes particulièrement préoccupés par l'impact que les migrations et le déplacement forcés des scientifiques d'un nombre croissant de pays ont sur la viabilité de notre écosystème mondial de la recherche. La perte d'expertise scientifique dans de nombreux pays en raison de guerres, de conflits et de persécutions entraîne des perturbations majeures ou la décimation des capacités de recherche. Les universités, les collèges et les établissements de recherche sont souvent les premières cibles des dirigeants autoritaires, des oppresseurs et/ou des dictateurs, ce qui entraîne pour leur pays la perte d'un grand nombre de personnes hautement qualifiées et très instruites parce qu'elles font l'objet d'intimidation, disparaissent, sont assassinées et forcées à se déplacer. Il est impossible de connaître le nombre exact de scientifiques déplacés, mais ce qui est certain, c'est que les conséquences d'une perte aussi spectaculaire de capital scientifique pour l'avenir d'un pays après un conflit sont catastrophiques. Cette perte compromet ou élimine les possibilités de diplomatie, de redressement des économies vulnérables, de préservation de la langue et de la culture, et de découverte scientifique.

Tout en reconnaissant que les modèles de migration sont façonnés par des facteurs économiques, environnementaux, politiques et culturels dynamiques et en constante évolution, il est essentiel que nous adhérons au principe directeur des ODD de ne laisser personne pour compte, ce qui suppose que nous fassions tout ce que nous pouvons pour uniformiser les règles du jeu. Les académies scientifiques des pays du G7 (le S7) sont déterminées à préserver la dignité de tous les êtres humains. Communiquer la diversité de l'expérience vécue par les migrants dans le passé et le présent, et à travers un éventail d'espaces géographiques, peut soutenir le type de stratégies d'intégration éclairées et fondées sur des données qui rendra toutes nos sociétés plus innovantes, plus résilientes et plus durables.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

RECOMMANDATION 1

Créer un programme de formation, dans le cadre d'un processus collaboratif où les décideurs politiques, les chercheurs et d'autres experts se réuniront pour prendre pleinement conscience des complexités et des différences inhérentes aux migrations à court et à long terme. L'approfondissement des connaissances sur les divers facteurs aigus et chroniques associés aux mouvements migratoires effectués en réaction à l'évolution des conditions climatiques ou à la violence sectaire ou politique interne, par exemple, et sur la manière dont ils peuvent influencer les déplacements involontaires et/ou les migrations adaptatives, peut ouvrir des possibilités plus solides pour l'établissement de conditions d'accueil sûres et stables.

RECOMMANDATION 2

Accorder une attention particulière aux groupes de migrants les plus vulnérables et mettre en place des protections et des stratégies appropriées pour leur permettre de réaliser tout leur potentiel et aider nos sociétés à progresser de manière durable, prospère et inclusive.

RECOMMANDATION 3

Créer un accord multilatéral pour l'élaboration d'un processus par lequel les qualifications des scientifiques déplacés pourront être reconnues et acceptées par le pays d'accueil. Nous recommandons également que soient créés de nouveaux flux de financement pour permettre aux universités d'offrir aux chercheurs déplacés des postes à plus long terme (3 ans ou plus), une formation linguistique et des soins de santé.

RECOMMANDATION 4

Élaborer des stratégies de communication plus robustes pour lutter contre la désinformation au sein des communautés d'accueil et des communautés de migrants. Il faut en faire davantage pour mettre en lumière les contributions que les migrants et leurs descendants apportent et ont apportées à l'évolution de nos histoires nationales et au bien public. Nous estimons qu'il est indispensable de mettre l'accent sur l'emploi, en particulier sur les besoins des pays d'accueil et sur les rôles réels que jouent les populations migrantes sur les marchés du travail nationaux.

RECOMMANDATION 5

Mettre en œuvre des mesures de soutien supplémentaires pour garantir que les nouveaux arrivants disposeront des informations nécessaires pour s'adapter et s'intégrer à long terme dans leur pays d'accueil. Plus précisément, nous recommandons d'améliorer la manière dont sont fournis les renseignements sur le pays et la société d'accueil, comme les informations relatives au logement, à l'emploi et à l'éducation, afin que les nouveaux arrivants potentiels soient en mesure de prendre des décisions éclairées sur les voies d'intégration qui s'offrent à eux..

CANADA

La Société royale du Canada



RSC SRC

ALAIN-G. GAGNON

Alain G. Gagnon

FRANCE

Académie des sciences



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

FRANÇOISE COMBES

Françoise Combes

ITALY

Accademia Nazionale dei Lincei



ACCADEMIA NAZIONALE DEI LINCEI

ROBERTO ANTONELLI

Roberto Antonelli

JAPAN

Science Council of Japan



MAMORU MITSUISHI

Mamoru Mitsuishi

L'Académie nationale allemande des sciences Leopoldina, l'Académie nationale des sciences (États-Unis) et la Société royale (Royaume-Uni) se sont abstenues de soutenir ce document.